NATIONS UNIES **EP**

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/30
15 juin 1999

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF DU
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Vingt-huitième réunion
Montréal, 14-16 juillet 1999

PROPOSITION DE PROJETS : HONDURAS

Ce document comprend les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projets suivante :

Réfrigération

• Plan de gestion des frigorigènes : Projet national de récupération et de recyclage	ONUDI
• Plan de gestion des frigorigènes : Formation des douaniers	ONUDI
• Plan de gestion des frigorigènes : Phase I : formation des formateurs en bonnes pratiques de gestion des frigorigènes, Phase II : formation des techniciens à l'échelle nationale	ONUDI

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET
HONDURAS

SECTEUR : Réfrigération PGF | Consommation sectorielle d'ODS (1998) : | 84,867 tonnes ODP

Seuil de coût-efficacité du secteur : S.o. $US/kg

Titre des projets :

a) Plan de gestion des frigorigènes : Projet national de récupération et de recyclage
b) Plan de gestion des frigorigènes : Formation des douaniers
c) Plan de gestion des frigorigènes : Phase I : formation des formateurs en bonnes pratiques de gestion des frigorigènes, Phase II : formation des techniciens à l'échelle nationale

Données relatives au projet	**PGF**	**PGF**	**PGF**
	a)	**b)**	**c)**
Consommation par l'entreprise (tonnes ODP)			
Incidences du projet (tonnes ODP)	14,20		
Durée prévue du projet (mois)	24	24	24
Montant initial demandé ($US)	375 000	69 150	203 000
Coût final du projet ($US) :			
Surcoûts d'investissement a)	342 600	68 150	190 000
Coût des imprévus b)	32 400	3 000	18 000
Surcoûts d'exploitation c)			
Coût total du projet (a+b+c)	375 000	71 150	208 000
Participation locale au capital (%)	100 %	100 %	100 %
Pourcentage des exportations (%)	0 %	0 %	0 %
Montant demandé ($US)	375 000	69 150	203 000
Rapport coût-efficacité ($US/kg)			
Confirmation du financement de contrepartie?			
Agence nationale de coordination	Unidad Tecnica del Ozono		
Agence d'exécution	ONUDI	ONUDI	ONUDI

Recommandations du Secrétariat			
Montant recommandé ($US)	245 900	38 250	70 000
Incidences du projet (tonnes ODP)	14,20	S.o.	S.o.
Rapport coût-efficacité ($US/kg)	S.o.	S.o.	S.o.
Coûts d'appui de l'agence d'exécution ($US)	31 967	4 973	9 100
Coût total pour le Fonds multilatéral ($US)	277 867	43 223	79 100

DESCRIPTION DES PROJETS

a) Plan de gestion des frigorigènes : Projet national de récupération et de recyclage

b) Plan de gestion des frigorigènes : Formation des douaniers

c) Plan de gestion des frigorigènes : Phase I : formation des formateurs en bonnes pratiques de gestion des frigorigènes, Phase II : formation des techniciens à l'échelle nationale

Plan de gestion des frigorigènes pour le Honduras

1. La consommation totale d'ODS dans le secteur de l'entretien des réfrigérateurs du Honduras a été évaluée à 84,8 tonnes ODP en 1997, ce qui représente 100 % de la consommation totale d'ODS.

2. Les données recueillies lors d'une enquête menée en 1998 révèlent qu'il y a environ 2 000 techniciens en réfrigération de compétences variées. Ainsi, les techniciens d'équipement industriel et de grandes entreprises de services possèdent une bonne formation, mais il existe aussi un grand nombre d'ateliers d'entretien informels dont les techniciens sont peu formés et qui desservent les propriétaires de réfrigérateurs domestiques, de petits équipements de réfrigération et d'équipement électrique et mécanique. Certains ateliers assurent également l'entretien des climatiseurs d'automobiles.

3. Le Bureau de l'ozone a retenu les services d'un avocat afin d'élaborer un système de permis d'importation/exportation qui sera mis en œuvre au Honduras en 1999, et d'évaluer le besoin d'élaborer de nouvelles réglementations et/ou des amendements à la réglementation existante dans le but d'interdire les nouvelles installations de fabrication utilisant une technologie à base d'ODS (équipement de réfrigération et de climatisation, produits aérosols avec agents propulsifs à base d'ODS, fabrication de la mousse au moyen d'ODS; électronique et autres industries utilisant des solvants à base d'ODS); augmenter la taxe sur l'importation d'ODS (surtout le CFC-11, CFC-12 et le R-502); restreindre ou interdire l'importation d'équipement de réfrigération et de climatisation fonctionnant aux ODS, et réduire les droits d'importation sur les frigorigènes écologiques et l'équipement de recyclage.

4. Le PGF comprend deux programmes de formation de base : i) la formation des agents de douane afin qu'ils puissent identifier et élaborer des techniques pour recueillir et communiquer des données sur l'importation d'ODS et d'équipement à base d'ODS, et mettre en œuvre le nouveau système d'octroi de permis; et ii) un programme de formation des formateurs des techniciens en réfrigération sur les bonnes techniques de gestion ayant pour but d'améliorer les pratiques d'entretien afin d'éviter le dégagement de CFC dans l'atmosphère (cette activité pourrait devenir un préalable à l'accréditation des techniciens de service).

5. Le PGF comprend un projet secondaire pour la création d'un réseau de récupération et de recyclage comprenant 63 appareils (dont les appareils utilisés dans le cadre du programme de formation sur les bonnes techniques) et 4 centres de service d'équipement de réfrigération commercial et industriel, pour un montant total de 245 090 $US. Cette activité comprend

également quatre ateliers d'une journée et demie à l'intention des techniciens de service sur les démonstrations pratiques des opérations de récupération. Les centres de recyclage seront situés dans les centres de formation de quatre grandes villes afin d'assurer l'équité et de contrôler le prix des frigorigènes recyclés.

6. La mise en œuvre de ces projets donnera lieu à la récupération et au recyclage de 14,2 tonnes de CFC par année. Cette quantité s'ajouterait aux quantités de frigorigènes récupérées grâce à l'enseignement de bonnes pratiques d'entretien aux séminaires de formation.

7. Le gouvernement et les intervenants nationaux sont engagés à respectés les échéances et les exigences d'élimination du Protocole de Montréal. Des décisions anticipées seront prises afin de mettre au point et mettre en œuvre certaines des mesures présentées dans le PGF. Le Bureau de l'ozone du Honduras sera responsable de la surveillance, de la coordination et de la mise en œuvre réussie des activités d'élimination proposées dans le PGF.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

1. Le Secrétariat a attiré l'attention de l'ONUDI sur le projet bilatéral dans les secteurs du transport frigorifique et des climatiseurs d'automobile approuvé en 1998 et que l'EPA des États-Unis est en train de mettre en œuvre dans plusieurs pays d'Amérique centrale, dont le Honduras. Le projet a pour but de former les techniciens et de fournir de l'équipement de récupération et de recyclage aux ateliers de climatiseurs d'automobiles. L'ONUDI a informé le Secrétariat que le secteur des climatiseurs d'automobiles est couvert en vertu de l'entente bilatérale mais que le programme de formation des techniciens proposé dans le PGF ne formera que les techniciens qui n'ont pas profité du nouvel équipement.

2. L'ONUDI et le Secrétariat ont aussi discuté des détails entourant la logistique des programmes de formation, le niveau de financement demandé ainsi que de l'envergure du programme de récupération et de recyclage comparativement à la consommation de CFC et à sa répartition sectorielle. L'ONUDI a accepté de revoir ces demandes et a modifié le niveau de financement en conséquence.

RECOMMANDATION

1. Le Secrétariat recommande l'approbation générale des projets et des coûts d'appui connexes aux niveaux de financement ci-dessous :

	Projet	Coût du projet $US	Coût d'appui $US	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion des frigorigènes : Projet national de récupération et de recyclage	245 900	31 967	ONUDI
b)	Plan de gestion des frigorigènes : Formation des douaniers	38 250	4 973	ONUDI
c)	Plan de gestion des frigorigènes : Phase I : formation des formateurs en bonnes pratiques de gestion des frigorigènes, Phase II : formation des techniciens à l'échelle nationale	70 000	9 100	ONUDI